

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2024-118

Date de la convocation : 12/12/2024

Membres en exercice : 24

Membres présents : 15

Membres votants : 19

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoît SINGLIT.

Présents : Mmes Danielle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLOT, Françoise PAYEN et MM Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVEY, Désiré NANJI, Gérald LORFEUVRE, René SALEZ et Benoît SINGLIT.

Représentés : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVEY, M. Pierre POTRON donne pouvoir à M. Désiré NANJI, M. Michel MEIS donne pouvoir à M. Gérald LORFEUVRE, M. Christophe MANEAUX donne pouvoir à Mme Valentine DION.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX PROJETS DES TPE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise notamment « Actions de développement économique »,

Vu la délibération n°DC2021/143 du Conseil communautaire du 30 septembre 2021 approuvant la mise en place d'un dispositif de soutien aux projets des TPE,

Considérant la volonté d'accompagner financièrement les investissements structurants liés aux petits projets de création/développement/reprise d'entreprise ne pouvant pas être financés par le biais d'autres aides publiques,

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER la subvention suivante :**

.../...

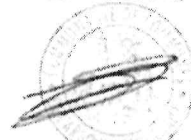
dossier n°	Raison sociale de l'entreprise	Nom du gérant	Activité	commune concernée	Nature des investissements présentés	Montant Investissement éligible HT	Subvention Potentielle 30%
17	SARL Clos de Gobu	AUBREE Rémi	Fabrication d'apéritifs effervescents et de spiritueux à base de groseilles	Falaise	Acquisition de matériel professionnel pour améliorer le confort de travail et le rendement	4 480€	1 344€

➤ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir

La secrétaire de séance,

Françoise PAYEN

Le Président,


Benoit SINGLIT